



## **OFFICE DES CEREALES**

### **Consultation N° C2/0010/25**

L'Office des Céréales lance une consultation pour l'acquisition de tenues de protection pour la pulvérisation de pesticides.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales .

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'**article 2** du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, sous enveloppe fermées et scellées, libellées au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1080 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR Consultation N° C2/0010/25** : Acquisition de tenues de protection ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **22 avril 2025**, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **90 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre parvenue au delà de la date limite sera rejetée.

